

LE PÔLE DÉCHETS-ÉNERGIES DU SITOM NORD-ISÈRE

La collectivité : le SITOM Nord-Isère

Le SITOM Nord-Isère est le Syndicat Mixte de Traitement des Ordures Ménagères, qui traite les déchets ménagers résiduels (c'est-à-dire les déchets non recyclables, soit en collecte, soit en tri sélectif, soit en déchèterie) par incinération avec valorisation énergétique.

Le SITOM est composé de 6 Etablissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI) adhérents. Le périmètre s'étend sur 4 départements (Isère, Rhône, Ain et Savoie), comptant ainsi 199 communes pour un total de 404 000 habitants.

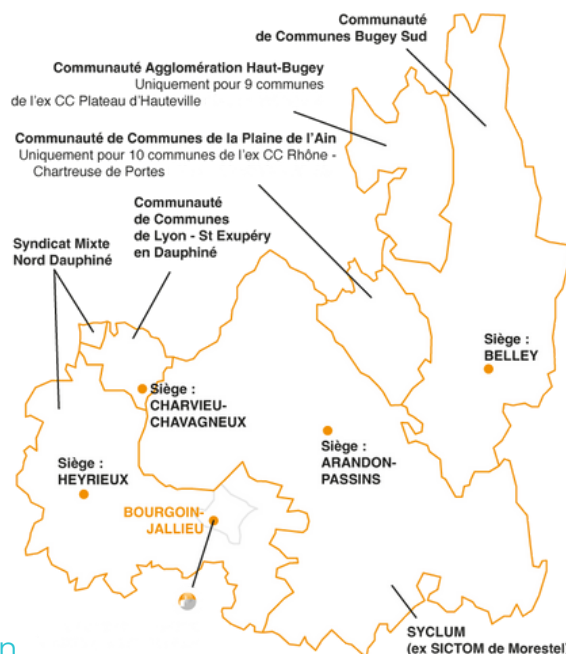


Comme toute collectivité, le SITOM est administré par une assemblée délibérante appelée Comité syndical, composé de 45 élus désignés au sein de chaque EPCI.



Le traitement mais pas la collecte !

Le SITOM n'est pas en charge de la collecte des déchets et de la gestion des déchèteries. Pour connaître les consignes de tri, les horaires d'ouvertures des déchèteries, référez-vous à l'EPCI dont dépend votre commune.



L'outil : le Pôle Déchets-Énergies



Le Pôle Énergies-Déchets de Bourgoin-Jallieu est l'unité de valorisation énergétique, communément appelée « usine d'incinération ».

Le SITOM Nord-Isère en est le propriétaire, l'exploitation et la maintenance sont confiées à Ronaval, filiale de VEOLIA, par un marché public global de performance.

Le Pôle Énergies-Déchets peut traiter jusqu'à 176 000 tonnes de déchets par an. Il fonctionne 7j/7 et 24h/24. Grâce aux deux lignes d'incinération, chaque four peut incinérer 11 tonnes de déchets par heure à une température entre 900 et 1 200 degrés.



Placées au-dessus des fours, deux chaudières récupèrent la chaleur issue de la combustion des déchets : l'eau se transforme alors en vapeur. Cette vapeur permet d'alimenter directement l'entreprise SEQENS, située à proximité, et de faire tourner un groupe turbo-alternateur de 14,6 MWe, qui produit de l'électricité et alimente le réseau de chauffage urbain de Bourgoin-Jallieu.